

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 juin 2019

ORIENTATION ET PROGRAMMATION SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 1933)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 45

présenté par

M. Ciotti, M. Bazin, M. Masson, M. Abad, M. Cattin, M. Door, Mme Bazin-Malgras,  
Mme Anthoine, Mme Corneloup, Mme Trastour-Isnart, M. Viry, Mme Duby-Muller, M. Gosselin,  
Mme Valérie Boyer, M. Cinieri, Mme Louwagie, M. Parigi, M. Brochand et Mme Beauvais

-----

**ARTICLE 2**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 10 millions d'euros de crédits sont, en outre, affectés au fonds interministériel de prévention de la délinquance. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les auditions menées par votre rapporteur ont montré l'importance d'abonder le fonds interministériel de prévention de la délinquance. Les lois de finances entre 2020 et 2025 devront donc affecter 10 millions d'euros supplémentaires à ce fonds.